



**EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL
DE LA SEANCE DU 11 DECEMBRE 2017**

**Préavis municipal n° 4/2017
Concernant le Budget 2018**

Le Conseil général de la commune de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 11 décembre 2017

- Vu le préavis de la municipalité n° 4/2017 du 13 novembre 2017
- Oui le rapport de la commission des finances
- Vu Les amendements suivants:

1 ligne budgétaire	110.3150 - de CHF 4'000.- à CHF 2'800.-
2 ligne budgétaire	110.3170 - de CHF 44'000.- à CHF 30'000.-
3 ligne budgétaire	110.3190 - de CHF 14'000.- à CHF 11'000.-
4 ligne budgétaire	210.4040 - + CHF 50'000.- (recette)
5 ligne budgétaire	351.3110 - de CHF 1'000.- à CHF 500.-
6 ligne budgétaire	352.3110 - de CHF 500.- à CHF 250.-
7 ligne budgétaire	353.3110 - de CHF 1'500.- à CHF 750.-
8 ligne budgétaire	356.3110 - de CHF 5'000.- à CHF 2'500.-
9 ligne budgétaire	357.3110 - de CHF 15'000.- à CHF 7'500.-
10 ligne budgétaire	358.3110 - de CHF 1'000.- à CHF 500.-
11 ligne budgétaire	430.3110 - de CHF 5'000.- à CHF 2'500.-
12 ligne budgétaire	430.3150 - de CHF 10'000.- à CHF 7'000.-
13 ligne budgétaire	430.3180 - de CHF 10'000.- à CHF 4'000.-
14 ligne budgétaire	440.3110 - de CHF 2'000.- à CHF 1'000.-
15 ligne budgétaire	440.3130 - de CHF 5'000.- à CHF 4'000.-
16 ligne budgétaire	450.3110 - de CHF 3'000.- à CHF 1'500.-
17 ligne budgétaire	710.3666 - de CHF 18'000.- à CHF 1'500.-

Attendu que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

Décide d'approuver le budget 2018 avec les 17 amendements présentés et acceptés

Le Conseil général accepte cet extrait de procès-verbal à l'unanimité.

CONSEIL GENERAL DE CHAVANNES-DES-BOIS

La Présidente

Rita Alma

La Secrétaire

Amélia Elkhuizen Morgado

